



Bourse aux jouets Puces de Noël



De 9h00 à
16h00

DIMANCHE 2 DECEMBRE 2012
Salle Polyvalente de Bellevue - PLEUVEN

- La manifestation aura lieu à l'intérieur de la salle Bellevue. *Les tables et les chaises sont fournies.*
- Les enfants (- 18 ans) exposent sous l'entière responsabilité des parents.
- La salle sera ouverte à **7h00 pour les exposants**, et 9h00 pour le public.
- Des aires de stationnement sont prévues pour les exposants et les visiteurs. La circulation est réglementée sur l'ensemble du site : il est interdit de stationner devant les portes, de gêner l'accès des secours et d'entraver les couloirs extérieurs de circulation. Merci de respecter les emplacements pour handicapés.
- Réglementation préfectorale : Joindre au bulletin d'inscription une photocopie de la carte d'identité de l'exposant.
- Droit d'inscription : 5 € le mètre linéaire. Le nombre de mètres linéaires doit être entier.
- Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.
- L'inscription est enregistrée et définitive dès la réception du bulletin de réservation dûment complété, daté et signé, et du chèque de paiement et des documents demandés.
- En cas d'annulation imprévue jusqu'au 1. Décembre, l'organisation s'engage à rembourser les ¾ des sommes versées. Néanmoins, d'éventuelles conditions climatiques difficiles ne pourront être prises en compte et n'occasionneront aucun remboursement.
- L'organisation se réserve le droit de disposer de l'emplacement de tout exposant arrivé après 9h00 et de garder la totalité de son règlement si ce dernier n'a pas prévenu les organisateurs de son retard avant 9h00.
- L'association se réserve le droit de retourner les chèques lorsque le nombre de places est atteint.
- En aucun cas, le stand attribué ne peut s'étendre en dehors de la place autorisée, ni être partagé ou cédé sans l'accord de l'organisation.
- Les issues de secours doivent être dégagées en permanence. Il est interdit de fumer dans la salle.
- Les objets présents appartiennent et sont sous la responsabilité de l'exposant tant en cas de casse, vol ou préjudice ; les matières inflammables sont interdites dans l'enceinte de l'établissement ; ainsi que la vente d'armes et le négoce d'animaux.
- L'organisation se réserve le droit de refuser tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation.
- Par respect pour le public, les organisateurs et les exposants, le remballage ne pourra se faire avant 16h00.
- Chaque exposant s'engage à nettoyer son emplacement après utilisation.
- Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la vente de produit à consommer sur place. Buvette, restauration et crêpes sur place.
- Aucune installation ne peut se faire en dehors de ces règles. Toute personne contrevenante se verra exclue de la manifestation.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES VOUS REMERCIE DE VOTRE PRESENCE

Pièces à joindre impérativement à votre inscription :
Copie recto verso d'une pièce d'identité
Bulletin d'inscription complet, lisible et signé
Règlement par chèque de l'inscription

Cadre réservé à l'APE
N° _____
DDR : ____/____/____
PL : _____

MANIFESTATION RESERVE AUX PARTICULIERS UNIQUEMENT

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Immatriculation du véhicule* : _____

Merci de nous retourner au
plus vite votre réservation
à :

Britta HERZOG
1, hameau de Kercolin
29950 Clohars-Fouesnant

Je réserve : mètre(s) linéaire(s) à **5 €** et portant(s) à **0 €** (2 max)
soit euros. Je règle par chèque ci-joint, au nom de l'**A.P.E de Pleuven**.

Vous pouvez réserver une place pour votre portant. **Attention nous ne fournissons pas de portant**

Objets exposés :

Nombre de participants au stand : **RESTAURATION SUR PLACE**

Je, soussigné _____, certifie les informations mentionnées ci-dessus, ne pas avoir participé à plus de 2 ventes au déballage en 2012, certifie avoir pris connaissance du règlement et accepter sans aucune réserve de m'y soumettre. Je m'engage par l'acceptation de ce règlement à renoncer à tout recours envers l'organisateur.

A _____

Le _____

Signature :

Contactez : Britta HERZOG : 02.98.57.06.66 ou Fabienne GOURRET : 0698695342
ou Olivia LE BOSSER : 0298546740